

Note de synthèse de la SMAC Paul B

Contexte général géographique et sociologique

Paul B est un établissement culturel labellisé par le ministère de la culture au titre de « scène conventionnée musique » de 2004 à 2010 puis « SMAC » depuis 2011.

Par arrêté du 5 mai 2017 le cahier des missions et des charges relatif au label « Scènes de Musiques actuelles » spécifie que Les SMAC (scène de musiques actuelles) organisent leurs projets artistiques autour des axes suivants :

1. La création/production/diffusion.
2. L'accompagnement des pratiques musicales professionnelles et amateurs.
3. L'action culturelle.

La SMAC « Paul B » est située à Massy entre le centre-ville, prolongé par une petite zone pavillonnaire, et un quartier fortement urbanisé appelé Massy-Opéra (ancien grands ensembles). Il est en frontière du quartier prioritaire Massy Opéra.

Massy est une commune de 55 000 habitants à quinze kilomètres au sud-ouest de Paris dans le département de l'Essonne, en Île-de-France. La ville est à la confluence de trois départements, l'Essonne, les Hauts-de-Seine et le Val-de-Marne, le territoire communal est constitué de plusieurs quartiers qui ne communiquent pas tous les uns avec les autres de manière naturelle.

Massy bénéficie d'une desserte exceptionnelle avec 3 gares : 2 gares RER B et C Massy Palaiseau, Massy Verrières et une gare SNCF Massy TGV, de nombreuses lignes de bus, dispositif qui sera enrichi par la mise en service du tram-train T12 en 2022 et celle de la ligne 18 du Grand-Paris-Express en 2026 (2 gares sur Massy, Massy-Opéra et Massy-Palaiseau).

La ville de Massy est ancrée au cœur d'un bassin de population comprenant les villes de Massy-Palaiseau-Antony mais aussi l'agglomération constituée par l'axe Palaiseau – vallée de l'Yvette – plateau de Saclay au sud-ouest et l'axe Chilly-Mazarin, Longjumeau au sud-est.

Massy accueille plus de 2600 entreprises privées représentant 31 000 emplois, plusieurs entreprises d'envergure nationale ou internationale ont choisi d'y installer leur siège

Massy fait partie, depuis le 1er janvier 2016 de l'agglomération Paris-Saclay qui regroupe 27 communes et abrite plus de 300 000 habitants et 60 000 étudiants, cette agglomération n'a actuellement pas vocation à développer une forte compétence culturelle qui se limite essentiellement à l'intégration de 7 conservatoires, de 15 bibliothèques, l'organisation d'un prix du livre scientifique et quelques événements (SPaCe et Encore les Beaux jours).

La ville de Massy est en forte expansion démographique grâce à la construction de nouveaux quartiers et renforce continuellement ses atouts existants par un programme d'aménagements ambitieux et un encouragement à l'implantation et au développement des entreprises et des commerces.

La ville a historiquement une typologie sociale populaire et mixte où les origines ethniques sont nombreuses. Le centre-ville historique habité par une population plus aisée relie les deux quartiers, Massy Vilaine et Massy Opéra construits à partir des années 1960 à forte proportion de logements sociaux. L'apparition très récente des nouveaux quartiers qui a fait progresser la ville de 15 000 habitants en 10 ans a provoqué l'arrivée de cadres et professions supérieures, représentant souvent de jeunes familles. Cette population ne s'est pas encore intégrée dans la ville, ces nouveaux quartiers offrent encore peu de lieux de d'échanges, et la vie associative y est balbutiante rendant difficile les capacités à créer des partenariats ou des rencontres.

Outre la SMAC Paul B, Massy dispose de plusieurs structures culturelles :

- Des équipements municipaux avec un conservatoire de musique et de danse (1000 élèves, 50 professeurs) et un réseau de deux médiathèques (40 agents, 2x2500m²)
- Des équipements associatifs : un cinéma art et essai de 3 salles, l'Orchestre de l'Opéra, orchestre non permanent basé à l'Opéra de Massy
- Un opéra géré en DSP
- Un multiplexe Pathé de 9 salles

Cette offre culturelle sera complétée par l'arrivée en 2025 de la Fabrique de l'art – Pôle de création et de conservation des réserves du Centre Pompidou, un équipement abritant les réserves du Centre Pompidou (21000m²) et accueillant un lieu ouvert au public (2500m²).

La concentration d'une partie de ces équipements sur le quartier Massy Opéra constitue un pôle culturel d'une grande diversité.

Plus de 380 associations d'objets divers sont actives sur le territoire de la commune dont une centaine à vocation culturelle.

L'origine géographique du public des spectacles diffusés à Paul B peut être observée sur les 80 % de la billetterie car réalisés sur son propre réseau, les 20 % restants étant opérés par les distributeurs habituels. Selon une étude certes sommaire il avait été observé que la prise en compte de la billetterie des distributeurs ne bouleversait pas fondamentalement les pourcentages. Ces résultats ont été corroborés par la mise en place de la billetterie en ligne depuis septembre 2018 propre au site de Paul B - qui a fait chuter d'un tiers la part des distributeurs.

Tous les chiffres de ce document reprennent les valeurs de l'année 2018-2019, l'année 2019 2020 ayant été trop perturbée par la crise sanitaire.

Pour les abonnés représentant un quart de la billetterie totale : 30% du public provient de Massy, 18% de la Communauté Paris Saclay (hors Palaiseau), 11% de Palaiseau et 10 % d'Antony
Pour le public hors abonnement : 51 % du public provient de Massy, 5% de Palaiseau, 7% de la communauté Paris Saclay, 2% d'Antony.

Le reste du public provient d'une multitude de communes dont l'axe central est la ligne B du RER L'intégration dans l'agglomération de Paris Saclay a semble-t-il eu jusqu'à présent peu d'incidence sur la fréquentation de Paul B, notamment concernant les nombreux étudiants des facultés et écoles d'Orsay et du plateau de Saclay peu présents sur Massy. Leurs choix de vies ou plus vraisemblablement les lieux de résidences ne les incitent pas à voir en Paul B un lieu de référence. Les résultats des partenariats noués depuis plusieurs années avec les bureaux des étudiants des différentes écoles et universités restent très modestes voire faméliques.

Par son spectre de programmation musicale très large Paul B bénéficie d'une représentativité très équilibrée de l'âge des publics de 20 à 65 ans hormis bien sûr la programmation « jeune public » qui accueille un public de 6 mois à 16 ans.

Paul B dans le centre culturel Paul Bailliar et dans son territoire.

La SMAC Paul B est abritée par le centre culturel Paul Bailliar. Ce bâtiment appartient à la ville qui en assure l'entretien en lien régulier avec la direction des affaires culturelles et les services techniques. Outre la SMAC, le bâtiment héberge plusieurs associations qui y dispensent leurs activités pour des objets ayant souvent peu de liens avec l'activité d'une SMAC (ateliers de sculpture, de modelage et de peinture, cours de danse, cours de langues, club philatélique, pratique du Yoga, gymnastique douce...)

Si la SMAC n'a pas d'actions communes avec les associations, elle a en tant qu'utilisatrice principale un rôle de coordination et doit veiller à maintenir en cohérence la vie de l'ensemble des occupants de l'établissement créant ainsi un espace de vie apaisé et agréable pour tous.

L'équipement propriété de la ville de Massy a une superficie de 2700 M². Construit autour d'un patio central possiblement couvert par des toiles étanches le lieu abrite une salle de spectacle modulable de 550 places en assis/debout ou 375 places assises, 1 club de 310 places debout, 2 studios de répétitions, des loges et des locaux techniques destinés exclusivement aux activités de la SMAC. A noter qu'au mois de juin le lieu est ouvert à d'autres activités, puisque sont aussi accueillies des restitutions d'activités associatives ou d'établissements scolaires parfois issues de projets initiés par la SMAC. L'organisation et la tenue de tous ces événements sont assurées par les moyens techniques et humains de la SMAC.

2 salles de réunions, 3 salles d'activités spécifiques et un studio de danse sont occupés majoritairement par des associations dont la planification est assurée conjointement avec la direction de l'action culturelle de la ville

Paul B est représenté dans le RIF (Réseau Ile de France), le réseau des musiques actuelles départemental et régional. Les structures qui opèrent dans le département sur les musiques actuelles sont Le Plan à Ris Orangis et le Rack'am à Brétigny dont les bassins de publics se croisent très peu

avec ceux de Paul B. De ce fait les relations sont d'ordre informatif et cordial mais les partenariats sont rares. Pour les autres départements limitrophes les lieux de diffusion proches sont surtout des scènes généralistes donc plutôt orientées sur le théâtre et la danse, ne présentant que quelques spectacles musicaux, les établissements dédiés spécifiquement aux musiques actuelles comme le Hangar à Ivry (94) ou la Clef à Saint Germain (78) sont très éloignés. Quelques partenariats récurrents existent avec des établissements culturels comme le Théâtre de La Piscine à Chatenay Malabry sur la circulation des publics ou le Théâtre des 3 vallées à Palaiseau pour des collaborations plus étroites de coproduction de concert ou de partage d'actions culturelles.

Les structures qui développent une activité jeune public qui est le deuxième axe fort de Paul B sont peu nombreuses ou ont une action réduite, il s'agit essentiellement du réseau des MJC (Orsay, Villebon Bures sur Yvette, le théâtre des 3 vallées à Palaiseau) ou le réseau des salles de la communauté des Portes de l'Essonne. Les occasions de collaborations sont peu nombreuses car le propre de l'activité jeune public est pour beaucoup de concerner un public proche se limitant souvent aux frontières de la commune.

Des collaborations ponctuelles peuvent cependant exister sur des opérations précises comme les résidences d'artistes mais cela reste assez rare.

La SMAC Paul B

Les activités de la SMAC Paul B sont gérées par l'association ATMAC dont le conseil d'administration est constitué de 14 personnes dont 4 membres de droit représentent la ville de Massy. L'association est liée par convention avec la ville de Massy pour l'attribution de financements et la mise à disposition de personnel et de locaux.

Les Moyens Humains et financiers

Pour l'année 2018-2019 les produits d'exploitation hors taxes de la SMAC s'élevaient à 1 133 997 € comprenant

Ville de Massy 385 416 €
Département de l'Essonne 112 899 €
Région Ile de France 48 383 €
DRAC Ile de France 116 793 €
CNV aide à la diffusion 12 378 €
CNV aide à la pré production 5 500 €
CNV aide à la résidence 7 000 €
CNV aide au festival « Primeurs de Massy » 8 000 €
SACEM aide au festival « Primeurs de Massy » 10 000 €
ADAMI aide au festival «Primeurs de Massy » 9 000 €
ONDA aide aux spectacles Jeunes Publics 5 850 €

Billetterie des concerts 225 151 €
Billetterie du festival « Les Primeurs de Massy » 22 833 €
Billetterie des spectacles « jeune public » 22 960 €
Activité studio de répétition 6 417 €
Bar 40 543 €
Reversement des cessions de spectacles des Primeurs de Castres 30 200 € car contractualisés par l'ATMAC

Les dépenses consacrées à la contractualisation de spectacles ont représenté 293 500 € dont :
Concerts 206 480 €
Spectacles « Jeune public » 45 570 €
Festival « Primeurs de Massy » 41 450 €
La part de coréalisation reversée aux productions 33 860 €

Les charges globales pour la diffusion
Concerts 340 999 €
Spectacles « jeune public » 57 008 €
Festival «Primeurs de Massy » 127 326€

Dépenses d'actions culturelles et artistiques 38 553 €

Les charges d'entretien du bâtiment, les fluides et l'équipement informatique sont pris en charge par la ville de Massy qui met par ailleurs à disposition 5,4 ETP.

Un budget d'investissement matériel d'environ 15 000 euros est alloué chaque année par la ville de Massy. Ainsi que la prise en charge des transports du public scolaire massicois pour la diffusion « jeune public » à hauteur de 7 000€ par an.

Personnel de la SMAC

- 1 Directeur
- 1 Directeur adjoint
- 1 Responsable du secteur jeune public et de la médiation culturelle
- 1 Responsable de la communication et relations publiques en lien avec le directeur adjoint
- 1 Assistante communication (contrat d'alternance)
- 1 Secrétaire- accueil public - responsable de la billetterie
- 1 Assistant de production /accueil artiste- accueil public
- 1 Comptable (40% ETP mis à disposition par la ville de Massy)
- 1 Directeur technique (mis à disposition par la ville de Massy)
- 1 Régisseur son (mis à disposition par la ville de Massy)
- 1 Régisseur lumière
- 1 Régisseur plateau et responsable des studios de répétition
- 1 Assistant régisseur lumière (mis à disposition par la ville de Massy)

La programmation artistique des concerts est partagée entre le directeur et le directeur adjoint
Le directeur à en charge l'administration de l'association dont il en délègue une partie au directeur adjoint

Le projet – L'activité

La SMAC Paul B est une structure dédiée aux musiques actuelles dont le cœur de projet culturel s'articule autour du triptyque Diffusion de spectacles – Accompagnement et Aide à la création artistique – Actions culturelles et artistiques, médiation auprès des publics.

Tous les choix et les orientations de la SMAC Paul B sont pris en adéquation avec le projet de l'établissement qui revendique une qualité de propositions esthétiques tout en gardant une simplicité d'accès dans un cadre détendu et chaleureux. Si le spectacle et la culture peuvent amener à la réflexion, la découverte, l'apprentissage, les moments qui leur sont consacrés doivent demeurer des moments de plaisir.

De même que la réflexion et la décision qui ont guidé le choix de l'architecture pour la rénovation du bâtiment, tous les aspects connexes de l'activité sont pensés en cohérence avec le projet. La communication, l'accueil, l'expression de l'équipe face au public mais aussi tout ce qui peut être proposé au public ou aux artistes n'est pas laissé au hasard. Pour exemple les éléments graphiques de la communication résultent de choix forts et engagés, il est apporté un soin particulier à la qualité des produits proposés au bar ainsi que pour la restauration des artistes.

La SMAC Paul B est recentrée autour de deux axes forts, la musique et le spectacle « Jeune Public » pour lequel la musique est fortement présente mais les autres disciplines du spectacle vivant y sont aussi représentées.

Le « brassage » des générations est une valeur essentielle du projet de la SMAC Paul B qui s'adresse aux publics de tous âges et met tout en œuvre pour susciter leurs rencontres.

Fréquentation du public

Concerts 14 682

Spectacles « jeune public » 5406 dont 3572 scolaires

Festival « Les Primeurs de Massy » 1647

540 abonnés

106 adhérents

66 abonnés en formule – 25 ans

Activité de diffusion

10 spectacles jeune-public pour 45 séances

48 concerts

1 festival

4 concerts hors les murs

4 spectacles divers

La diffusion de spectacles

Les concerts

Paul B se veut un lieu de rencontres musicales où les musiques ne sont pas hiérarchisées et sont toutes dignes d'intérêt pour peu qu'elles soient imaginées et interprétées avec conviction et honnêteté.

Postulant que toutes les musiques ont vocation à coexister, la proposition de 50 à 60 concerts par saison s'attache à :

- 1) Présenter le spectre le plus large des répertoires comprenant de manières indifférenciées autant les musiques écrites que les musiques populaires de transmission orales. Ceci a été rendu possible par un choix délibéré d'aménagements des 2 salles de spectacle modulaires permettant des configurations « debout » ou « assis » ou « mixte »
- 2) Défendre les esthétiques émergentes comme le sont les formes prenant leurs inspirations dans le hip hop ou les musiques électroniques, celles réputées exigeantes comme le jazz et ses formes hybrides, les répertoires à faible potentiel commercial comme les musiques du monde, les musiques traditionnelles, les musiques de répertoire tel le blues ou le reggae
- 3) Rechercher et faire découvrir des groupes et artistes émergents.
- 4) Proposer une programmation qui offre un équilibre entre artistes émergents et artistes à notoriété importante qui permettent la reconnaissance de Paul B par les publics non avertis.
- 5) Favoriser le brassage des musiques, créer des passerelles entre elles pour susciter l'envie de chaque spectateur à s'intéresser aux esthétiques qui ne lui sont pas naturelles, en s'appuyant notamment sur une offre similaire des différents genres musicaux et sur les formules d'accès aux spectacles qui doivent favoriser le croisement des publics et des générations.
- 6) Préserver un équilibre entre les grands courants musicaux de manière à conserver une grande diversité et demeurer le plus ouvert possible à un public nouveau pour qui l'entrée par une esthétique particulière est nécessaire.

Le spectacle Jeune Public

Deuxième axe fort de Paul B, le secteur jeune public propose 10 à 12 spectacles pour 30 à 40 représentations comprenant une séance dite tout public et des séances scolaires. Toutes les esthétiques du spectacle vivant peuvent y être présentées avec toutefois une dimension musicale importante même si elle n'est pas prépondérante. De l'adolescence à la toute petite enfance, la programmation s'attache à proposer des spectacles pour tous les âges de l'enfant. Tout au long de l'année, en partenariat avec les enseignants et les artistes, la saison « jeune public » de Paul B s'inscrit dans les programmes d'éducation artistique culturelle à destination des jeunes.

Un accompagnement est proposé aux enseignants et encadrants des groupes d'enfants afin de préparer leurs venues constitué de documents pédagogiques et d'interventions d'artistes ou du personnel dédié de Paul B.

Le festival « Les Primeurs de Massy »

Le festival a été créé en 1998 et, à l'image de la programmation de la salle, il propose sur 4 jours et pour 20 artistes un large éventail des musiques actuelles qui se croisent lors des soirées volontairement dépourvues de thématique. La programmation de chaque jour est pensée comme un parcours musical qui incite chaque spectateur à repousser les limites de ses connaissances et de ses appréciations musicales. Depuis son origine le festival est consacré aux premiers albums, un concept

fort qui a permis au festival d'acquérir une notoriété sans aucune commune mesure avec l'affluence du public. Le festival est intégré dans la gestion de la SMAC mais a un budget dédié et des moyens augmentés pour la promotion et une tarification différente des concerts de l'année. Depuis 2015 une édition « miroir » se déroule à Castres dans un partenariat étroit avec la SMAC «Le Bolegason». Paul B en «maison mère» du festival garde un droit de regard sur l'ensemble des 2 éditions et notamment le respect des fondements du festival ainsi que les aspects graphiques et rédactionnels de la communication. Administrativement Paul B contractualise pour les concerts de Castres. Les accords entre les deux structures font que l'économie de l'édition Castraise ne peut pas peser sur le budget de Paul B, au contraire elle doit permettre quelques économies grâce à une part - certes modeste- de mutualisation concernant essentiellement la communication. La direction artistique du festival est réalisée par les deux structures dans un esprit de collaboration totale.

L'aide à la création

Les différentes implications dans les processus de création occupent environ 75 jours d'utilisation des 2 plateaux.

Les modalités de présences des équipes artistiques en création sont multiples. Chaque présence d'artiste est abordée avec un regard neuf, aussi le type de collaboration sera adapté à chaque projet et peut prendre différents aspects :

- 1) Simple mise à disposition de matériel et de personnel de quelques jours
- 2) Résidence de création avec une implication forte sur le fond et la forme qui peut parfois se dérouler en plusieurs temps et pouvant offrir un engagement budgétaire de la SMAC Paul B.
- 3) Résidence d'implantation proposant une participation et une présence des artistes dans les actions culturelles et toutes les formes de médiations auprès des publics.

Sauf très rares exception toutes les présences artistiques sont cohérentes avec les orientations esthétiques de La SMAC Paul B et donnent lieu à une diffusion.

Des financements externes sont parfois sollicités.

Accompagnement d'artistes

La pratique artistique est un vecteur de valorisation de l'individu et en tant que structure culturelle la SMAC Paul B s'efforce d'y apporter sa contribution grâce à la présence de locaux de répétitions et un personnel dédié.

Les groupes et artistes locaux sont accueillis dans 2 studios de répétition et, selon les demandes et leur niveau de développement, peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé autant artistique que relevant du développement de carrière.

Les studios de répétitions ne sont pas ouverts pour une mise à disposition à l'heure mais pour des trimestres et plus généralement à l'année pour le développement d'un projet et non pas des répétitions isolées.

Lorsque cela s'avère nécessaire, des sessions courtes d'un jour ou deux sont proposées pour une mise en situation de spectacle.

Actions artistiques et culturelles, médiations auprès des publics

La médiation est au cœur du projet de la SMAC Paul B qui développe de nombreuses actions en direction des publics adultes et jeunes. Les propositions peuvent venir en complément d'un système d'apprentissage existant en milieu scolaire, de la crèche au lycée ou s'insérer dans le cadre de formation musicale et ainsi apporter un éclairage particulier.

Les actions culturelles peuvent aussi se développer dans un cadre de découverte et proposer une sensibilisation auprès de public ayant peu ou pas accès aux pratiques artistiques que cela soit pour des raisons économiques, sociales, culturelles ou de santé.

Toutes ces actions ont la volonté de provoquer l'envie, la curiosité et l'acceptation d'une forme d'expression ou d'un langage, et ont vocation à agir pour l'accès à la culture pour tous, elles sont prioritairement proposées par ou avec un artiste partenaire programmé à Paul B.

Toujours en recherche d'accueil de nouveaux publics, Paul B propose des rencontres entre public et artistes à l'occasion de concerts à Paul B mais aussi dans le cadre de concerts hors les murs. Ces concerts sont proposés à domicile ou au sein de structures diverses et n'ayant pas de compétences culturelles, parfois aussi auprès d'établissements culturels dans une volonté de circulation du public.

Rayonnement territorial et partenariats

Il est privilégié une implantation très forte au sein de la ville de Massy et plus généralement du bassin de vie qui l'entoure comprenant une dizaine de communes.

Ceci étant le projet de la SMAC Paul B ne se limite pas aux frontières de la commune, voire même du département. La notion de circulation est importante car Massy est situé au carrefour de trois départements et se trouve pleinement dans les problématiques de flux de publics spécifiques à la banlieue parisienne. Paul B est de plus positionné à une extrémité de la ville.

Des partenariats réguliers sont établis autant avec le secteur social ou médico-social qu'avec le secteur culturel et doivent permettre de proposer des parcours artistiques et culturels de pratique ou de découvertes notamment en direction de publics défavorisés ou empêchés.